



The National Dental
Examining Board of Canada
Le Bureau national d'examen
dentaire du Canada

®

Rapport Annuel 2021



SOUTENIR DES SOINS DENTAIRES DE QUALITÉ PAR L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES.

LETTRE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	04
L'ANNEE EN REVUE	06
QUI NOUS SOMMES : STRUCTURE ET ÉQUIPE DIRIGEANTE	08
NOTRE RÔLE DANS LA PROFESSION	12
PASSAGE AU NUMÉRIQUE	13
RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR `DE PROCESSUS D'ÉQUIVALENCE	14
S'ENGAGER AVEC LES PARTIES PRENANTES	15
EXAMENS : DENTISTERIE GÉNÉRALE SPÉCIALISTES DENTAIRES	16 20
CERTIFICATION	21
DONNÉES FINANCIÈRES	22

Lettre du PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Dr. James Richardson
Président

L'année dernière, dans ce rapport, nous avons abordé les impacts de la pandémie sur notre organisation. À l'époque, nous ne prévoyions pas qu'une autre année d'activités serait considérablement affectée par les restrictions changeantes imposées en réponse à la COVID-19. Les répercussions de la pandémie en cours se font sentir dans l'ensemble de l'organisation. De l'administration des examens à la dotation en personnel et aux finances, nous ne nous remettons pas de cette crise sanitaire mondiale du jour au lendemain.



Dr. Marie Dagenais
Directrice générale et registraire

Le rôle du BNED® est d'établir une norme minimale de compétence auprès des dentistes et des spécialistes dentaires au Canada et de certifier ceux qui y répondent. Pour ce faire, le Bureau organise des examens justes, valides et fiables qui évaluent les connaissances, les compétences et les capacités des praticiens dentaires débutants.

La capacité du BNED® à administrer ces examens tout au long de la pandémie a été de loin l'un de ses plus grands défis et a soulevé des questions sur la nécessité d'organiser des examens, en particulier lors des périodes où ils ne sont pas accessibles. Le BNED® croit fermement en la nécessité d'une évaluation de compétence par un tiers pour tous ceux qui entrent dans la profession. Il existe de nombreuses organisations impliquées dans la dentisterie au Canada et chacune joue un rôle essentiel pour assurer la qualité des soins dentaires destinés au public.

Au Canada, les soins de santé sont gérés au niveau provincial. Par conséquent, chaque province et juridiction a mis en place ses propres restrictions en matière de santé publique et de gouvernement pour freiner la propagation de la COVID-19. Dans certaines provinces, ces restrictions ont sérieusement limité la capacité du BNED® à administrer ses examens. En mai 2021, après les efforts combinés du BNED® et d'autres partenaires, l'Ontario a mis à jour ses règlements concernant les examens d'autorisation d'exercer afin d'aligner la dentisterie sur d'autres professions de santé réglementées, telles que la médecine et les soins infirmiers, en autorisant des examens pour un maximum de 50 personnes à la fois, quelle que soit l'étape du plan de réouverture de la province. Ce changement est intervenu juste à temps pour permettre la tenue des examens de certification de mai 2021 pour les candidats qui avaient dû composer avec plusieurs annulations à partir de mars 2020.

L'administration des examens selon une capacité considérablement réduite a entraîné une accumulation de candidatures, en particulier dans le Processus d'équivalence. Sur le plan opérationnel, de nombreux plans ont été mis en œuvre afin d'optimiser le déroulement des examens et d'offrir aux candidats la possibilité de passer des examens. Grâce à ces initiatives, nous avons bon espoir de réduire les temps d'attente relatifs à la vérification des titres de compétences et aux examens.

S'il est facile de se concentrer sur les impacts négatifs de la pandémie, il existe de nombreux points positifs qui ne doivent pas être ignorés. L'accès limité aux centres d'examen pour l'examen des compétences a permis de concrétiser l'idée d'un centre d'examen du BNED® et la construction du centre d'examen de l'EDNCC^{MD} entreprise en 2021 et dont la date d'achèvement est prévue pour début 2022. Malgré des contretemps mineurs de construction et de mobilier, le BNED® a également déménagé ses bureaux en 2021. Les nouveaux bureaux ont été conçus pour accueillir des équipes en pleine croissance et sont adjacents au nouveau centre d'examen.

Malgré des obstacles imprévus, le BNED® continue de progresser en ce qui concerne son plan stratégique quinquennal. L'examen du plan directeur du Processus d'équivalence, l'un des quatre domaines de résultats clés identifiés, est terminé et des changements ont été annoncés au début de 2021. Au cours de l'année dernière, nous avons également élaboré et mis en œuvre un programme de gestion des risques afin d'évaluer les risques avec efficacité et de modifier la planification en conséquence. Dans le cadre de ce programme, les risques financiers, opérationnels et de réputation sont identifiés et classés par ordre de priorité en fonction de leur probabilité et de leur impact attendu. En 2021, deux risques principaux ont été identifiés : la perte de contenu d'examen et le manque de places d'examen. Les préoccupations relatives à la perte de contenu d'examen sont apparues au premier plan après l'ÉCF^{MD} de décembre 2020. Nous continuons à travailler auprès de conseillers juridiques pour protéger la propriété intellectuelle du BNED® par l'entremise du droit d'auteur et de la marque. En outre, une tierce partie surveille les violations de droits d'auteur en ligne. De nombreuses activités ont été entreprises pour augmenter la capacité dans tous les examens, en particulier ceux qui sont transmis par

“

Le rôle du BNED® est d'établir une norme minimale de compétence auprès des dentistes et des spécialistes dentaires au Canada et de certifier ceux qui y répondent .

voie électronique.

En 2021, le BNED® a accueilli deux nouveaux membres de la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC), la Dre Debora Matthews et le Dr James Posluns. Les Drs Matthews et Posluns succèdent à la Dre Nancy Auyeung et au Dr Martin Gillis qui ont représenté la CADC au sein du BNED® pendant trois et six ans respectivement. Nous souhaitons souligner les contributions que les Drs Auyeung et Gillis ont apportées au BNED® au cours de leurs années de service.

La reconnaissance des réalisations du BNED® au cours de l'année écoulée ne peut se faire sans reconnaître la contribution du personnel qui en est à l'origine. Nous avons beaucoup de chance de travailler avec une équipe aussi dévouée.

2021

L'ANNÉE EN REVUE



CERTIFICATION DE

714 dentistes généralistes

115 spécialistes dentaires

Conversion de
examens au mode
électronique

2



En avance sur
le calendrier de
mise en œuvre

Réception de
2722
nouvelles demandes



ATELIERS TENUES

29 ateliers de
développement
de questions et

ateliers de
paramétrage
standard

12



Réduction
du délai de
vérification
des titres de

12
MOIS

à



20
SEMAINES

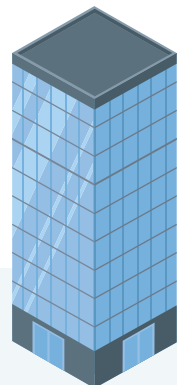
Construction du
centre d'examen
de l'EDNCC^{MD}



Lancement
d'un nouveau
site Web



Déménagement au
NOUVEAU
SIÈGE
SOCIAL



Qui nous sommes :

STRUCTURE ET ÉQUIPE DIRIGEANTE

Le Conseil du BNED®

Le Conseil du BNED® comprend 12 membres, un de chaque organisme de réglementation dentaire provincial et deux de la Commission de l'agrément dentaire. Il comprend également un représentant du public dont le mandat est de représenter les intérêts du public plutôt que de la profession.

Le Conseil est chargé de superviser la mission et l'orientation stratégique de l'organisation, la gestion financière, la durabilité et les relations avec les parties prenantes.



JIM RICHARDSON
*Président,
La Colombie-Britannique*



DENNIS FUCHS
*Ancien président
La Saskatchewan*



AMARJIT RIHAL
*Vice-président/trésorier
Le Manitoba*



MINTOO BASAHTI
*Membre
l'Alberta*



RON YARASCAVITCH
*Membre
l'Ontario*



STEFAN HAAS-JEAN
*Membre
Le Québec*



ANDREW ROWE
*Membre
Le Nouveau-Brunswick*



TANYA COOK
*Membre
La Nouvelle-Écosse*



SNEHA ABHYANKAR
*Membre
Terre-Neuve-et-Labrador*



ALAN ROBINSON
*Membre
L'Île-du-Prince-Édouard*



DEBORA MATTHEWS
*Membre
Commission de
l'agrément dentaire
du Canada*

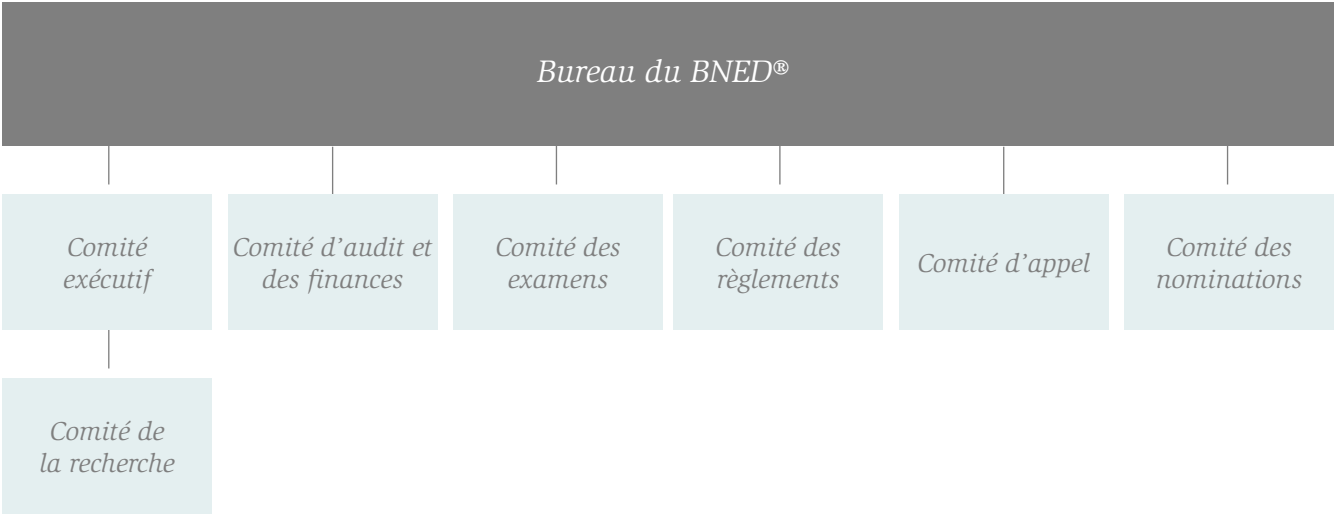


JAMES POSLUNS
*Membre
Commission de
l'agrément dentaire
du Canada*



JAN SHEPPARD KUTCHER
Représentant du public

STRUCTURE DU BNED®



COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif dirige les affaires commerciales et administratives du Conseil entre les réunions du Conseil. De plus, le Comité exécutif est responsable de l'audition des appels de compassion.

Adhésion 2021

- Jim Richardson, président
- Dennis Fuchs, ancien président
- Amarjit Singh Rihal, vice-président et trésorier
- Sneha Abyhankar
- Stefan Haas-Jean

COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

Le Comité d'audit et des finances supervise l'audit externe, le processus de planification financière, ainsi que l'élaboration et la conformité aux politiques et aux processus financiers.

Adhésion 2021

- Amarjit Singh Rihal, vice-président et trésorier
- Sneha Abhyankar
- Stefan Haas-Jean
- Jimmy Mui, membre indépendant
- Jim Richardson, président

COMITÉ DES EXAMENS

Le Comité des examens est chargé de formuler des recommandations qui permettront de mener des examens et des évaluations de manière juste et équitable pour toutes les parties concernées.

Adhésion 2021

- Stefan Haas-Jean, président
- Jim Lai, vice-président
- Dennis Fuchs
- Cristina Ionescu
- Pierre Eric Landry
- Robert Love
- Doug Mackey
- Natalie Morin
- Steve Patterson
- Lise Payant
- Jan Sheppard Kutcher, Représentante de public

COMITÉ D'APPEL

Le rôle du Comité d'appel est de vérifier que l'évaluation de l'ÉHC d'un participant est raisonnable et a été effectuée conformément aux critères de notation établis, et d'entendre les appels des décisions du Comité d'examen concernant toute inconduite.

Adhésion 2021

- | | |
|-----------------------------------|--------------------|
| • Craig Meyers, président | • Cristina Ionescu |
| • Tana Gilmartin, vice-présidente | • Chris Kiazky |
| • Cynthia Andrews | • Cathy McGregor |
| • Nancy Auyeung | • Bruce Neuman |
| • Chris Baker | • Tenna Reeve |
| • Chantal Bellevance | • Dave Scott |
| • Tony Bloom | • Kiranpal Sroay |
| • Marcia Boyd | • Cliff Swanlund |
| • Jacques Brouillet | • Ed Underwood |
| • Gorman Doyle | • Murray White |
| • Jean Gauthier | • Brian Wong |
| • Erik Hutton | • Doug Woo |
| | • Ron Yarascavitch |

COMITÉ DES RÈGLEMENTS

Le Comité des règlements est chargé d'examiner les règlements et de recommander au Conseil des modifications à mettre en œuvre.

Adhésion 2021

- Sneha Abhyankar, présidente
- Minto Basahti
- Ron Yarascavitch

COMITÉ DES NOMINATIONS

Le Comité des nominations aide le Conseil en identifiant et en nommant des personnes pour siéger aux comités permanents et à tout comité ad hoc, conformément aux règlements du Conseil.

Adhésion 2021

- Dennis Fuchs, président
- Jim Richardson

COMITÉ DE LA RECHERCHE

Le Comité de la recherche identifie la recherche en matière d'apprentissage et d'enseignement qui peut faire progresser l'évaluation en dentisterie et fournit des conseils au Conseil sur des domaines de recherche potentiels.

Adhésion 2021

- James Richardson, président
- Ernie Lam, vice-président
- Brian Hess
- Yves Lafortune
- Robert Loney

ÉQUIPE DIRIGEANTE

- Marie Dagenais, directrice générale et registraire
- Christine Desbiens, directrice Ressources humaines
- Karen Frost, directrice, service informatique et examens
- Caroline Nguyen, directrice examens
- Jenny Paterson, l'agent principal des finances
- Kim Phillips, directrice communications et services des programmes
- Rachel Pyka, directrice vérification des titres
- Sarah Rennik, directrice ÉHC et EDNCC

Notre rôle DANS LA PROFESSION

Le BNED® collabore avec d'autres organisations dans le domaine de la dentisterie afin d'assurer le plus haut niveau de soins de santé bucco-dentaire pour les Canadiens.

Le BNED® élabore et administre quatre différents processus d'examen afin de s'assurer que chaque individu qui demande l'autorisation d'exercer en tant que dentiste au Canada a satisfait à la norme minimale de compétence.



PASSAGE au numérique

Lorsque le BNED® a décidé de passer au mode électronique pour les examens, il a élaboré un calendrier de mise en œuvre prévoyant la conversion de tous les examens sur papier à l'administration électronique d'ici 2024.

Plusieurs raisons sont à l'origine du passage au mode électronique. Non seulement le passage à une plateforme numérique offrait des moyens supplémentaires de présenter le contenu des examens, mais il permettait également de développer et de corriger les examens à distance. Le recours à des centres d'examen par voie électronique procurait également un meilleur accès aux candidats, une gestion plus efficace des examens et une plus grande sécurité d'administration.

dans chaque centre est limité. Cela a conduit à reporter la mise en œuvre de l'ECOS virtuel®.

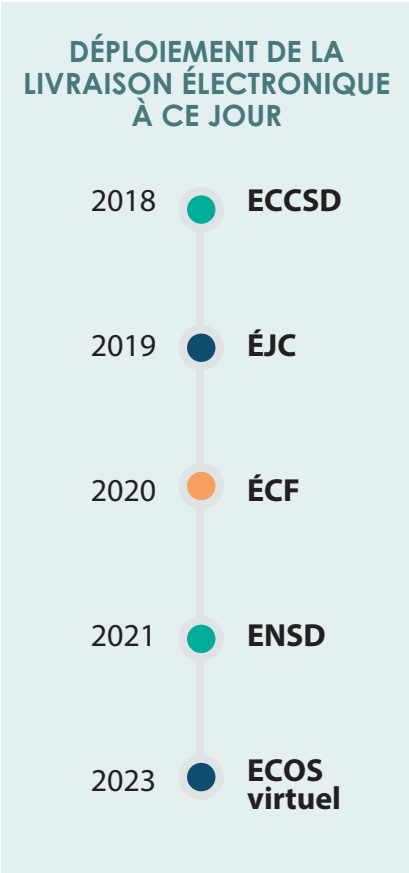
Pour organiser l'ECOS virtuel® dans les villes canadiennes où se trouvent des facultés de médecine dentaire, il faut utiliser des « sites d'événements ». Il n'a pas été possible de mettre en place ces sites pendant la pandémie. En raison des problèmes techniques rencontrés précédemment avec les sites non standard, le BNED® doit effectuer des tests robustes afin d'atténuer les risques de problèmes techniques avant la tenue des examens. Pour cette raison, la mise en œuvre de l'ECOS® virtuel n'aura pas lieu en 2022.

Notre fournisseur le plus important au Canada, dispose d'un peu plus de 400 places permanentes pour le BNED®. Il a été déterminé que d'autres options électroniques doivent être étudiées si la capacité d'examen doit être augmentée pour répondre au volume de candidats et éliminer complètement les examens sur papier. Entre-temps, afin d'accueillir un plus grand nombre de candidats, le BNED® s'est engagé à faire passer l'ÉCF^{MD} à la fois par voie électronique et en format papier jusqu'à ce que le Bureau puisse retrouver sa capacité d'examen d'avant la pandémie.

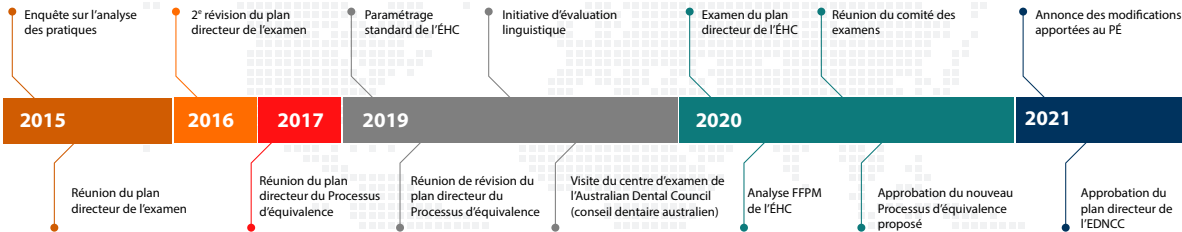
Malgré les retards dans la transition vers l'ECOS virtuel®, le BNED® espère toujours achever sa transition vers le mode électronique en 2023, un an plus tôt que prévu.

Malheureusement, les attentes initiales n'ont pas encore été satisfaites. Un problème technique important ayant eu un impact sur une grande partie des candidats a mis en évidence des instabilités dans la capacité de la tierce partie à gérer la charge générée par des centaines de candidats démarrant l'examen en même temps. Afin d'atténuer le risque que cela se reproduise, le BNED® a temporairement cessé d'utiliser des sites d'événements et des sites d'examen non standard. Ce changement a entraîné une réduction du nombre de places pour les candidats à l'examen. Alors que nous entrons dans la deuxième année de la pandémie, le nombre de places dans tous les sites standards a encore été réduit.

Le BNED® a identifié la capacité d'administration dans le cadre de son analyse continue des risques. Bien que les centres d'examen par voie électronique offrent davantage d'options de lieu, le nombre de places



Révision du plan directeur du Processus d'équivalence



Dans le cadre de son plan stratégique quinquennal, le BNED® a entrepris une révision du plan directeur du Processus d'équivalence afin de garantir l'équité et la pertinence des emplois.

Depuis 2011, les diplômés de programmes dentaires non accrédités doivent suivre le Processus d'équivalence du BNED® ou un programme d'obtention de diplôme de deux ans avant de pouvoir participer au Processus de certification.

Dans le cadre d'un processus continu visant à assurer l'équité, la pertinence et la solidité de ses examens, le BNED® a effectué une analyse de la pratique de la dentisterie générale au Canada. Au cours de ce processus, les connaissances, les compétences et les habiletés (CCH) requises pour l'obtention du permis initial de dentiste généraliste au Canada ont été élaborées par des experts en la matière provenant d'importants groupes d'intervenants. Tous les dentistes canadiens inscrits ont ensuite été invités à évaluer l'importance et la fréquence des CCH dans leur pratique par l'entremise d'un sondage en ligne.

À l'aide des résultats de l'analyse de la pratique, un groupe représentant diverses parties prenantes a identifié les examens les plus appropriés pour évaluer les différentes CCH et a utilisé les données d'importance

et de fréquence de l'enquête CCH pour déterminer le nombre de questions dans les plans directeurs de l'ECOS virtuel^{MD}, de l'Évaluation des connaissances fondamentales (ÉCF), de l'Évaluation du jugement clinique (ÉJC) et de l'Évaluation des habiletés cliniques (ÉHC). Au cours de ce processus, les plans directeurs pour l'ÉCF et l'ÉJC ont été confirmés et le BNED® a porté son attention sur l'ÉHC.

Un atelier de paramétrage standard a ensuite été organisé afin d'établir un niveau de performance recommandé pour l'ÉHC au moyen duquel les candidats pourraient indiquer leur compétence pour passer à la phase suivante du processus d'attribution du droit d'exercer. En tout, 21 experts en la matière ont participé à l'atelier de paramétrage standard. Les panélistes ont été sélectionnés pour ce processus afin de représenter différentes provinces canadiennes, différents rôles et niveaux d'expérience. Les panélistes représentaient plus précisément des dentistes expérimentés, des dentistes récemment autorisés à exercer, des professeurs de médecine dentaire, des organismes de réglementation et des diplômés de programmes dentaires non agréés. Les panélistes ont convenu d'une norme qui répondrait à l'intention du profil attendu, qui pourrait être facilement communiquée aux intervenants et qui serait équivalente à la performance d'un diplômé d'une école dentaire canadienne.

L'étape suivante du processus de révision constituait une analyse FFPM de l'ÉHC actuelle. L'analyse FFPM a identifié les composants de l'ÉHC actuelle qui devraient être maintenus ainsi que les possibilités d'amélioration. L'exercice a montré qu'il y avait de nombreux avantages importants pour les candidats et pour la tenue du BNED® à disposer d'un petit centre d'examen sur place plutôt que de passer deux examens par an dans des cliniques universitaires.

Le résultat du processus de révision du plan directeur est le remplacement de l'ÉHC^{MC} par un nouvel examen de compétences, l'Examen dentaire national de compétence clinique^{MD} (EDNCC^{MD}).

L'EDNCC^{MD} comprendra une composante de compétences cliniques semblable à celle de l'ÉHC^{MD}, ainsi qu'une nouvelle composante de jugement situationnel. L'ajout de la composante de jugement situationnel permettra de tester des compétences difficiles à tester dans le format d'examen actuel et qui ne sont pas actuellement testées dans d'autres examens du Processus d'équivalence. Le plan directeur de l'EDNCC^{MD} a été approuvé par le Bureau en octobre 2021.

S'ENGAGER AVEC LES parties prenantes

Une communication et une collaboration permanentes avec nos parties prenantes sont essentielles, en particulier en cette période d'incertitude.

Compte tenu de l'incertitude créée par la pandémie au cours de l'année écoulée, le dialogue permanent avec les parties prenantes a été de plus en plus important. Au cours de cette dernière année, nos communications ont été largement axées sur le déroulement des examens et sur les défis liés à la réduction de la capacité d'examen et aux annulations de sessions.

L'année dernière, le BNED® a reçu de plus en plus de demandes de la part de membres du Parlement, de ministères provinciaux et fédéraux, d'organisations représentant des dentistes formés à l'étranger et d'autres organisations liées à la santé, principalement de l'Ontario. Chaque groupe s'est fait l'écho des mêmes préoccupations qui comprennent les possibilités d'examen et la transparence. Le BNED® a engagé un dialogue avec chacun de ces groupes pour discuter de questions d'intérêt mutuel liées au nombre de places disponibles, au temps nécessaire pour réaliser les processus et à la façon dont nous communiquons avec les candidats. Les recommandations permanentes en matière de santé publique et les restrictions gouvernementales ont non seulement entraîné des changements dans le déroulement des examens, mais ont également accru l'anxiété et l'incertitude des candidats quant à leur capacité à passer l'examen. Tirant les leçons des expériences des deux dernières années, de nouvelles stratégies de communication des changements apportés au déroulement des examens ont été mises en œuvre dans le but de fournir des informations plus empathiques et opportunes.

Tout au long de l'année, nous avons travaillé avec la Fédération canadienne des organismes de réglementation dentaire (FCORD) et le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC) sur l'avenir de l'examen de certification nationale des spécialistes. Le BNED® a assumé la responsabilité de l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD) en 2019. Après deux ans, il a été déterminé qu'il n'était pas possible pour le BNED® de maintenir son rôle actuel dans le processus d'examen et le Bureau en a fait part à la FCORD à l'automne 2021. Nous croyons en l'importance d'un examen national de compétence pour les spécialistes dentaires et nous nous engageons à travailler aux côtés d'autres organisations pour assurer le maintien d'un examen. Les conversations concernant l'avenir de l'ENSD sont en cours et le BNED® s'engage à développer, administrer et corriger l'examen de 2022.

Après une année de travail, le BNED® était ravi de lancer son nouveau site Web en juillet 2021. L'architecture et l'esthétique du nouveau site ont été conçues en tenant compte de l'expérience et des commentaires des utilisateurs. Le site comprend des outils pour aider les candidats à trouver rapidement les informations dont ils ont besoin, tels qu'une importante section FAQ, un outil interactif de sélection de voie d'accès à la profession et des formulaires de soumission en ligne. Le nouveau registre national reste accessible à tous les organismes de réglementation dentaire et comprend des améliorations qui rendent la recherche d'informations sur la certification simple et conviviale.

La plupart des réunions et événements en personne étant suspendus, le BNED® a participé à de nombreuses discussions virtuelles avec les parties prenantes et a eu la chance de pouvoir organiser une session d'évaluation en personne pour l'Évaluation des habiletés cliniques (ÉHC) de juin 2021. Ce point était particulièrement important, car cela signifiait que les résultats pouvaient être communiqués aux candidats dans un délai raisonnable. Plus tard dans l'année, le conseil d'administration du BNED®, les examinateurs en chef et les représentants d'autres organisations dentaires ont eu l'occasion de se rencontrer en personne pour la réunion annuelle du BNED® à Ottawa.

Examens : DENTISTERIE GÉNÉRALE

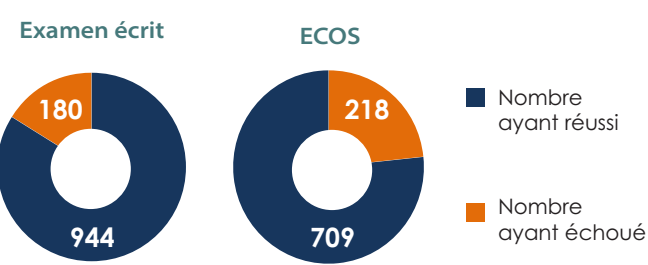


Processus de certification

Pour obtenir une licence de dentiste au Canada, les diplômés de programmes dentaires accrédités doivent réussir le Processus de certification du BNED®. Une fois le Processus de certification terminé avec succès, il est possible de demander un permis d'exercice de la dentisterie au Canada.

Le Processus de certification comprend deux examens : un examen écrit à choix multiple et à réponse unique composé de 300 questions, et l'ECOS, un examen composé de questions à choix multiple à réponse unique et à réponses multiples et de réponses construites basées sur des observations, des tableaux, des photographies et des radiographies. Auparavant, l'ECOS était un examen où les candidats se déplaçaient d'une station à l'autre à la sonnerie d'une cloche pour répondre aux questions à l'aide d'artefacts partagés, tels que des dentoformes et des modèles. Pendant la pandémie, le BNED® a modifié le format de l'ECOS en livret afin de minimiser le partage de matériel et les déplacements des candidats dans la salle d'examen. L'ECOS dans son nouveau format a fait l'objet d'un paramétrage standard visant à établir une nouvelle note de passage. Tous les membres du jury de paramétrage standard ont évalué le niveau de difficulté de chaque question à l'aide des observations, des tableaux, des photographies et des radiographies fournis aux candidats.

2021 Processus de certification



Applications

En 2021 le BNED® a connu une légère augmentation des demandes de certification par rapport aux années précédentes.

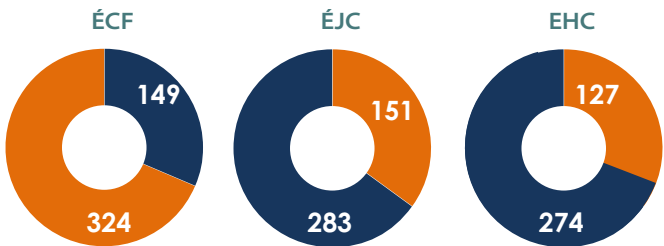


Note : Ce chiffre ne comprend pas les personnes qui ont été transférées au processus de certification après avoir terminé avec succès le processus d'équivalence

Processus d'équivalence

Les diplômés des programmes de dentisterie générale non agréés par la Commission de l'agrément dentaire du Canada doivent suivre le Processus d'équivalence avant d'être admissibles au Processus de certification.

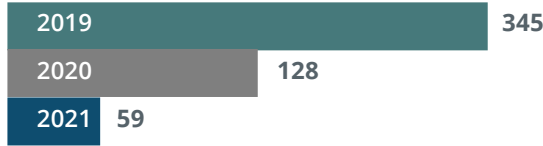
Le Processus d'équivalence comprend trois examens : l'ÉCF, l'ÉJC et l'ÉHC. Chaque examen peut être passé un maximum de trois fois. En 2021, le BNED® a annoncé un certain nombre de changements au Processus d'équivalence à la suite d'un examen approfondi. Ces changements concernaient notamment la communication des résultats et l'admissibilité.



■ Nombre ayant réussi ■ Nombre ayant échoué

2021 Processus d'équivalence

Chaque année, les personnes qui ont terminé avec succès le Processus d'équivalence passent au Processus de certification. En 2020 et 2021, le nombre de personnes ayant réussi le Processus d'équivalence a considérablement diminué. Cela est principalement dû à l'accès limité aux examens pendant la pandémie, en particulier pour l'ÉHC.



Demandes d'inscription au Processus d'équivalence

En 2021, le BNED® a reçu des demandes d'inscription de personnes originaires de 72 pays différents. Comme les années précédentes, l'Inde, l'Iran et le Pakistan restent les principaux pays de formation de nombreux candidats.

Nous avons constaté une légère baisse du nombre de candidats au Processus d'équivalence au cours des deux dernières années. Cela peut être le résultat d'un certain nombre de facteurs, notamment la mobilité limitée due à la pandémie.

La carte ci-après illustre la répartition des candidats au Processus d'équivalence pour l'année passée. Les pays de moins de 20 candidats ne sont pas indiqués.



2019
Candidatures reçu :
1827

2020
Candidatures reçu :
1619

2021
Candidatures reçu :
1585



Examinations: SPÉCIALISTES DENTAIRES

Examen national des spécialités dentaires (ENSD)

L'ENSD constitue l'examen requis pour l'enregistrement en tant que spécialiste dentaire au Canada. Les diplômés des programmes de spécialité dentaire canadiens et américains sont admissibles à l'examen. L'ENSD est offert dans les neuf spécialités dentaires reconnues au Canada.

Le BNED® a assumé la responsabilité de l'ENSD en 2020 et a depuis administré deux examens en juin 2020 et juin 2021. En 2021, l'examen a été administré par voie électronique dans des centres d'examen tiers au Canada et aux États-Unis.

ENSD 2021

	Candidats	% de réussite
Santé publique dentaire	--	--
Endodontie	16	75
Médecine buccale et/ou pathologie buccale	--	--
Radiologie buccale et maxillo-faciale	--	--
Chirurgie buccale et maxillo-faciale	16	81
Orthodontie	39	77
Dentisterie pédiatrique	36	94
Parodontie	30	73
Prosthodontie	12	75

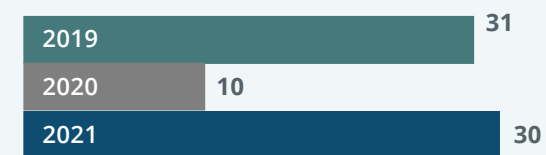
Les résultats pour les spécialités comptant moins de 10 personnes ne sont pas rapportés.

Examen des connaissances communes à toutes les spécialités dentaires (ECCSD)

Les diplômés de programmes de spécialité dentaire non-aggrées qui souhaitent obtenir l'inscription en tant que spécialiste dentaire au Canada doivent d'abord passer l'ECCSD. L'ECCSD est un examen écrit qui teste les connaissances communes à toutes les spécialités dentaires et qui est utilisé comme outil d'admission aux programmes d'évaluation et d'entraînement en spécialité dentaire. Ces programmes sont offerts dans certaines facultés de médecine dentaire au Canada. Après avoir terminé le programme, le candidat est admissible à l'ENSD.

Après une baisse importante en 2020, le nombre de candidats à l'ECCSD en 2021 a augmenté pour revenir à la moyenne.

2021 Applications a l'ECCSD



Statistiques ECCSD

	Candidats	note moyenne
Février 2021	14	85
Septembre 2021	6	85

Contrairement aux autres examens du BNED®, il n'y a pas de note de passage définie pour l'ECCSD.

Certification

L'obtention d'une certification par le BNED® signifie que le candidat a satisfait aux normes minimales de compétence attendues d'un praticien dentaire de premier échelon, soit en dentisterie générale, soit dans sa spécialité désignée.

Les organismes de réglementation dentaire utilisent le certificat du BNED® comme preuve que la personne qui demande l'autorisation d'exercer a satisfait à la norme nationale de compétence établie par le BNED® et acceptée par toutes les provinces.

Certification: dentisterie générale

	2019	2020	2021
Programmes canadiens	553	577	550
Autres programmes agréés (États-Unis, Australie, Irlande, Nouvelle-Zélande)	278	272	141
Nombre de personnes qui ont réussi le PE	263	246	23

Certification: dentisterie spécialité

	2020	2021
Diplômés de programmes canadiens	70	75
Diplômés de programmes américains	45	50

EN 2021

le BNED® a émis

829

certificats.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES: 2021

Le BNED® est un organisme à but non lucratif. Les opérations du BNED® ont été considérablement affectées par la pandémie au cours de l'exercice 2020-2021. Par conséquent, les revenus ont été inférieurs de 4,3 millions de dollars au budget et de 1,5 million de dollars par rapport à l'année précédente. Tous les efforts ont été faits pour administrer les examens, mais les restrictions fédérales et provinciales ont fait que certains examens ont dû être annulés. Les examens qui ont été administrés l'ont été dans le cadre d'une capacité réduite. Dans la mesure du possible, les examens qui ont été annulés ont été reprogrammés et administrés à des dates ultérieures.

Les dépenses ont été moins que prévus, conformément au nombre réduit d'examens. Les coûts directs comprennent les dépenses liées à l'élaboration et à l'administration des examens, et les coûts administratifs comprennent la dotation en personnel et les autres coûts nécessaires pour soutenir l'élaboration et l'administration des examens. À l'approche de l'exercice 2021-2022, les limites de

capacité augmentent dans la plupart des provinces et, dans la mesure du possible, des sites d'examen supplémentaires seront ouverts afin de faciliter l'augmentation du nombre de places d'examen pour les candidats. L'EDNCC remplacera l'Évaluation des habilités cliniques (ÉHC) et commencera à être administré dans nos nouveaux locaux à la mi-2022.

Cette initiative passionnante améliorera notre capacité pour cet examen dans un environnement contrôlé et sûr.

Les états financiers sommaires suivants comprennent l'état sommaire de la situation financière au 30 juin 2021, et l'état sommaire des opérations pour l'exercice terminé à cette date. Ces états sommaires proviennent des états financiers du Bureau national d'examen dentaire du Canada.

États financiers condensés - Clôture de l'exercice le 30 juin 2021	2021 (\$)	2020 (\$)
Actifs		
Liquidités	2 105 668	4 335 439
Comptes débiteurs	60 220	182 756
Charges payées d'avance	111 712	94 300
Intérêts courus	78 372	81 752
Placements	12 759 573	13 669 604
Immobilisations	1 374 073	411 666
	16 489 618	18 775 517
Obligations		
Échanges et autres responsabilités pour exploitation	1 267 095	423 784
Recettes différées	486 002	5 548 699
Lease Inducements	125 719	-0
	1 878 816	5 972 483
Actifs nets		
Non affecté	3 890 819	3 934 810
Affectation d'origine interne	10 719 983	8 868 224
	14 610 802	12 803 034
	16 489 618	18 775 517

États financiers condensés - Clôture de l'exercice le 30 juin 2021	2021 (\$)	2020 (\$)
Revenue		
Droits de demande (agrée, non agrée, ECCSD)	2 112 497	1 958 451
Droits d'examen (agrée)	4 577 658	2 442 228
Droits d'évaluation (non agrée)	2 083 515	6 549 995
Droits d'examen ECCSD	55 125	80 500
Autre revenu	1 418 067	1 082 477
Frais de traitement de paiement	(451 863)	(795 658)
	9 794 999	11 317 993
Frais d'exploitation		
Charges directes		
Certification (agrée, non agrée)	95 195	63,824
Examens (agrée)	1 119 905	1 020 008
Évaluations (non agrée)	1 720 828	3 742 557
ECCSD	8 079	9 958
Autres	0	65 000
Frais d'administration	4 894 983	4 634 758
	7 838 990	9 536 105
Affectation d'origine interne	148 241	347 654
	7 987 231	9 883 759
Excédent des revenus sur les dépenses	1 807 768	1 434 234

Notes aux états financiers sommaires

Les états financiers sommaires ne contiennent pas tous les rapports exigés par les normes comptables canadiennes pour les organisations sans but lucratif.





The National Dental
Examining Board of Canada
Le Bureau national d'examen
dentaire du Canada ®

340 rue Albert, 12^{ième} étage,
Ottawa ON K1R 7Y6
www.ndeb-BNED.ca